

RÉFÉRENT HANDICAP

Toute entreprise d'au moins 250 salariés est tenue par la loi de désigner un **réfèrent** « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de **handicap** ».

Toute organisme de formation souhaitant justifier sa démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap pour l'obtention de son label qualité Qualiopi, se doit de détenir des informations afin d'orienter la PSH.

Public visé	Responsable d'organisme de formation Formateur(trice) Coordinateur(trice) pédagogique Assistant(e) administrative Toute personne désireuse de promouvoir une politique sur le handicap dans son organisation
Prérequis	Aucun
Modalités	En présentiel, Intra ou Inter-entreprise 4 stagiaires minimum, 10 stagiaires maximum Modalités d'entrée permanentes
Durée	7 h
Tarif	A partir de 300€ TTC*
Évaluation & suivi	Feuille d'émargement Évaluation des connaissances Fiche individuelle de suivi et d'évaluation Questionnaire de satisfaction

*Toutes nos formations requièrent une étude de financement, nous pouvons vous établir un devis détaillé en fonction des modalités retenues pour la formation.



Notre organisme est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez **Stéphanie LUMINEAU, référente handicap** afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles au **06 36 90 51 02**.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- ✓ Être capable de repérer, aborder et accompagner les différentes situations de Handicap
- ✓ Identifier les missions attendues du Réfèrent Handicap
- ✓ Acquérir les principes fondamentaux de la communication et de l'écoute active et bienveillante
- ✓ Être capable de mettre en œuvre une veille spécifique, et de sensibiliser ses équipes en interne
- ✓ Gérer les dossiers administratifs et financiers spécifiques au handicap
- ✓ Identifier, développer et mobiliser un réseau de partenaires spécialisés

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Support de cours adaptés selon le public
- Divers exercices de mise en situation
- Etude de cas et cas pratiques en alternance
- Support de cours remis au stagiaire

Le cours est basé sur des études de cas, de démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des apports théoriques.

La formation sera délivrée par Sophie DEVILLE et Stéphanie LUMINEAU, issues d'un parcours professionnel dans le domaine de la santé, elles mêmes référentes handicap de leur organisme de formation, et actrices de la prévention en santé depuis plusieurs années, leurs savoir-faire sans faille dans ce domaine saura vous satisfaire.

PARCOURS PÉDAGOGIQUES

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE (3h30)

- **Introduction – Tour de table**
- **Le handicap : de quoi parle-t-on ?**
 - Définition de la notion de handicap
 - Les différents types de handicap
 - Comment les repérer*
 - Comment les aborder*
 - Comment les accompagner*
- **Le cadre légal**
 - Évolution de la politique Handicap
 - Loi sur l'égalité des chances
 - Loi sur l'avenir Professionnel
 - Les droits à l'accessibilité et à la compensation des situations de formations
 - Définition des notions*
 - Les obligations légales des organismes de formation et CFA*

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE (3h30)

- **Les missions du Référent Handicap au sein d'un centre de formation**
 - Les missions attendues
 - Conseils et outils pour mettre en place les conditions d'accueil et d'accompagnement
 - Ecouter pour transmettre : Sensibilisation et accompagnement des équipes en interne
- **Les acteurs partenaires d'appui**
 - Le réseau handicap
 - Rôles, missions et périmètre d'actions des acteurs
 - Comment les mobiliser*
- **Les aides et prestations mobilisables dans le cadre de la formation professionnelle**